

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 août 2014

Communiqué de presse

Élection des juges au tribunal mixte de commerce : dépôt de candidatures

Le préfet de la Martinique communique que le mercredi 1er octobre 2014 est organisée l'élection annuelle de deux juges consulaires au tribunal mixte de commerce de Fort-de-France.

Les dépôts de candidature sont reçus au bureau des élections de la préfecture, bâtiment D, 2^e étage, jusqu'au **jeudi 11 septembre 2014 à 18 heures** :

- Lundi – mardi – jeudi : 08h00 – 12h30 et 14h30 – 16h00
- Mercredi et vendredi : 08h00 – 12h30
- **jeudi 11 septembre** : 08h00 – 12h30 et 14h30 – **18h00**

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées aux articles L.723-4 à L.723-8 du code de commerce.

Plus d'information sur le site de la préfecture : www.martinique.pref.gouv.fr

Personnes à contacter : Mme M. LEGROS : 0596 39 36 52
Mme N. SALOMON : 0596 39 36 61
adresse de messagerie : elections@martinique.pref.gouv.fr